OUVERTURE de la campagne d'inscription 2025-2026
aux 1/2 journées découverte du lycée Hélène BOUCHER, Toulouse

---

Nous **contacter exclusivement** à **journeesdecouv.hboucher@gmail.com**

Pour les **collégiens de 3ème prioritairement** qui souhaitent découvrir nos formations, vous pouvez à présent vous pré inscrire en cliquant sur le lien suivant :

- CLIQUEZ ICI pour le **CAP Métiers de la coiffure** -> date unique : **mercredi 25 mars 2026 de 13h30 à 16h30**
- CLIQUEZ ICI pour le **Bac Pro Métiers de la coiffure** -> date unique : **mercredi 25 mars 2026 de 13h30 à 16h30**
- CLIQUEZ ICI pour le **Bac Pro Esthétique, Cosmétique, Parfumerie** et sa coloration **optionnelle "soins à la personne âgée"**-> date unique : **mercredi 25 mars 2026 de 13h30 à 16h30**
- CLIQUEZ ICI pour le **Bac Pro ASSP** -> date unique : **jeudi 16 avril 2026 de 13h30 à 16h30**
- CLIQUEZ ICI pour le **Bac Pro AEPA** (Animation) et son **option UF2S** (Unité facultative secteur sportif) -> date unique : **jeudi 16 avril 2026 de 13h30 à 16h30**

Les demandes devront être faites exclusivement par l'établissement actuel où l'élève concerné est scolarisé. En conséquence, seules les demandes où figurera une adresse Email professionnelle (…….…….@ac-toulouse.fr) seront acceptées.

Toute autre adresse Email ne sera pas recevable et la demande ne sera pas traitée.

Seuls les formulaires dûment complétés et transmis seront pris en compte ; les demandes formulées avec un autre support ou par un autre moyen de communication ne seront pas traitées.

Les pré-inscriptions seront prises dans l'ordre où elles nous parviendront.
S'il ne reste plus de places d'accueil dans la formation recherchée, vous en serez automatiquement informés. Votre demande sera mise en attente et vous pourrez éventuellement être recontactés si une place se libérait. Cela se produit fréquemment.

Toute pré-inscription acceptée sera suivie de l'envoi par mail d'une convention pré remplie, à faire signer et à retourner sous les plus brefs délais, afin de confirmer définitivement votre inscription. Faute de quoi, l'élève sera désinscrit.

Aucun élève ne pourra être accueilli sans que la "convention d'accueil" entre la famille, l'établissement d'origine et le lycée professionnel Hélène Boucher ne nous parvienne, signée au moins 3 jours ouvrés avant le stage.

Merci également de bien vouloir vous assurer de la présence des élèves ou de nous prévenir de tout désistement afin que nos places - limitées - soient réattribuées.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur nos formations via l'ENT :
https://helene-boucher.mon-ent-occitanie.fr/formations/

Cordialement

Lycée Hélène Boucher